

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 30 mars à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Laurent BAUD

Présents : JL. SOULAT, C. BURKI, S. MARTY, A. CHICHER, JY. BEUCHER, L. BAUD, A. BAZIN, M. BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, V. DRIVE, P. GERBAZ, P. JANIN, A. MALHERBE, F. MAUGERY, V. MOUCHET, M. SARTON, F. CIAMPORCERO, C. JACQUET

Absents : P. DUPONT pouvoir A. BAZIN

Date de convocation du conseil municipal : 24/03/2026

Délibération N° 2026-30-03-03 : Création d'une commission d'appel d'offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code de la commande publique relatives aux commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de constituer la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat ;

Considérant que cette commission est présidée par le maire et comprend, en outre, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein ;

Considérant que l'élection des membres a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Décide** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres ;
- **Proclame** élus les membres suivants :

- 3 membres titulaires : Stéphane Marty – Annick Malherbe – Florian Ciamporcero

- 3 membres suppléants : Jean-Yves Beucher – Yves Dieulesaint – Matthieu Sarton

Ainsi fait et délibéré en séance

**Le Secrétaire de séance,
Laurent BAUD**

**Le Maire,
Jean-Luc SOULAT**

